Image not found or type unknown

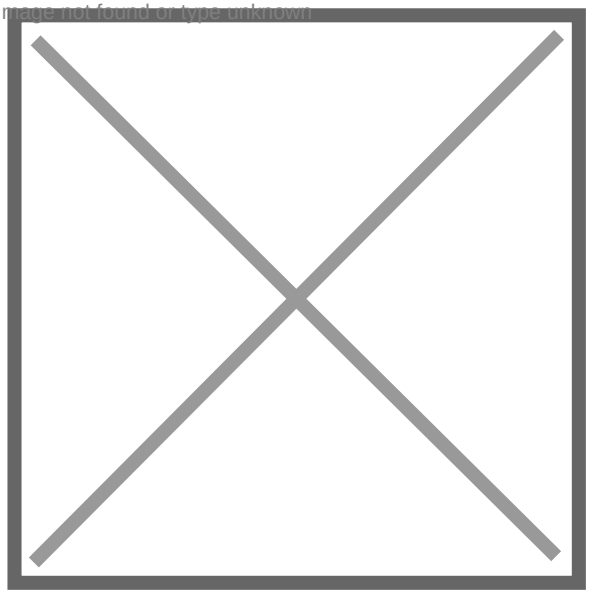

# Soupcon detournement de fonds association

Par **moi2905**, le **20/04/2015** à **10:17**

bonjour [smile4]
je suis adhérente d une petite asso de danse , dans laquelle nous soupconnons la presidente d eventuels detournements de fonds : pas d assemblée generale depuis la creation , soit 10 ans ; les membres sont tous de la même famille , nous n avons aucun recu lorsque l on paye nos cotis , les benefices du gala de fin d année ; on ne nous en parle m^me pas !!!!!!!!!![smile17], pls disfonctionnements qui nous mettent la puce à l oreille ...
que peut on faire à notre petit niveau pour avoir accés aux comptes, ou aux statuts ??
ps: le commissaire aux comptes est la mére de la presidente , un peu compliqué du coup
merci de me repondre

Par **conseil juridique**, le **27/04/2015** à **17:12**

Bonjour, vous pouvez écrire par lettre recommandée à la Présidente en lui demandant les comptes de l'association. Si vous ne souhaitez pas le faire comme ça, alors écrivez au Procureur de la République pour lui expliquer la situation et il agira en ouvrant une enquête. Enfin, il est curieux qu'il y ait un commissaire aux comptes pour une petite association de danse, les seuils pour le commissaire aux comptes sont très élevés. Si vous souhaitez de l'aide pour écrire votre lettre, contactez-nous conseiljuridique.pl seulement 9 €

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés